



EXTRAIT DE PÉTITION

(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 233 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les conditions qui ont mené les jeunes à un placement représentent déjà des facteurs vulnérabilisants, tant au plan personnel que social;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de suivi après 18 ans est l'un des facteurs déterminants qui nuit à l'insertion sociale des jeunes ayant vécu en centre jeunesse;

CONSIDÉRANT QUE les difficultés liées à la recherche d'emploi, au logement et à la création d'un réseau social ont pour effet une surreprésentation en itinérance, dans les prisons ou réseaux criminels, dans les institutions psychiatriques et augmente le taux d'inactivité;

CONSIDÉRANT QUE certains projets pilotes, tels que le Programme qualification des jeunes, proposant des plans d'interventions alternatifs ont démontré que le manque de soutien à la sortie des centres jeunesse représente un facteur limitant le maintien et l'application des aptitudes et des apprentissages acquis lors de ces initiatives;

CONSIDÉRANT QUE, à long terme, les coûts en santé et services sociaux liés à l'absence de suivi dépassent largement ceux engendrés par l'adoption d'un support systématique des 18 à 25 ans tel que suggéré par le rapport de la Vancouver Foundation;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de mettre en place des programmes favorisant l'insertion sociale des jeunes ayant vécu un placement en améliorant le soutien au logement, aux études et à l'emploi de 18 à 25 ans. Nous demandons au gouvernement d'améliorer le financement des organismes communautaires afin qu'ils puissent développer et assumer les tâches relatives à ce soutien.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Manon Massé

Députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques

Date de signature de l'extrait